

Sous réserve d'évolution des règles sanitaires, des dispositifs pourront être mis en place afin d'assurer votre protection ainsi que celle des bénévoles. Chaque participant devra être équipé d'une écôtasse. Aucun gobelet ne sera fourni sur ces ravitaillements que ce soit sur les courses ou à l'arrivée.

VENDREDI 7 OCTOBRE

Départ «centre bourg» de La Chapelle Erbrée - Départs groupés 20h

La Cap'Tambule (Certificat médical obligatoire ainsi qu'une lampe frontale et bandes réfléchissantes)

• 12km (8€)

• 6.5 km (8€)

SAMEDI 8 OCTOBRE

Départ à la base de loisirs de Haute Vilaine - à St M'Hervé

Marches Nordiques de l'Aurore Départ 10h (Échauffement à 9h45)

• La DELANCHY - 16 km chronométrée **Challenge Nordique Bretagne** (12€) • 7 km libre (10€)

Licence FFA ou FSCF ou certificat médical obligatoire avec notion marche nordique en compétition.

Courses enfants Premier départ à partir de 10h45

• 800 m (nés de 2013 à 2015) Départ:10h45

• 1500 m (nés de 2011 à 2012) Départ:11h00

• 3000 m (nés de 2009 à 2010) Départ:11h15

• 4500 m (garçon nés de 2007 à 2008) Départ:11h15

• 3000 m (filles nées de 2007 à 2008) Départ:11h15

Trails (Certificat médical obligatoire)

• 30 km (12€) - **Départ:13h30**

• 22 km (12€) - **Départ: 14h**

• La CAFPI -Trail 13 km- (12€) - **Départ 15h**

• La GROUPAMA - Trail 7.5 km- Course déguisée avec récompense aux meilleurs déguisements (10€)

Départ: 15h15

Randos (Prévoir vos gourdes - 6€)

• 9 km - L'OTSI - **Départ: 14h15**

• 12 km - La Vitré Accueil - **Départ : 13h35**

Défi Planchais

• 34 km: Classement et récompenses par cumul de la Cap'Tambule 12km et du trail de 22 km (18€)

Inscription au repas du soir (Tartiflette)

Inscription de préférence par mail - vitretrailmuco@gmail.com

Règlement par chèque ou espèces

Repas exclusivement à emporter, de 18h à 19h, à la salle de la Chapelle-Erbrée le samedi 8 octobre

16€ par repas

* Chèque à l'ordre de VLM Virade de Vitré



Échauffement
Body-Attack
14h45

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Règlement évolutif suivant les règles sanitaires

Art 1 : Sous réserve d'évolution des règles sanitaires, l'organisation se réserve la possibilité de modifier ce présent règlement.

Art 2 : Pour participer à l'une des épreuves Chronométrées, l'âge minimum est fixé à 16 ans révolus le jour de l'épreuve. Tout concurrent de moins de 18 ans devra présenter lors de son inscription une autorisation parentale.

Art 3 : La progression se fera en course à pied et suivant un parcours fléché défini par l'organisation. Des ravitaillements uniquement en eau (écotasse obligatoire) seront disposés le long du circuit mais nous conseillons à chaque coureur de prévoir en conséquence ses compléments en eau supplémentaire et nourriture.

Art 4 : Chaque participant aux différentes épreuves chronométrées doit fournir à l'organisation lors de son inscription soit : un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, de moins d'un an à la date de l'épreuve, soit une licence FFA valide. Aucune autre licence ne sera acceptée. L'organisation décline toute responsabilité en cas de falsification de certificat médical.

Art 5 : Conformément à la loi, les organisateurs et bénévoles sont couverts par une responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité pour tout accident. Les licenciés FFA bénéficient des garanties couvertes par leur licence. Pour les autres ils leur incombent de s'assurer personnellement. Aucun recours ne pourra être engagé en cas de vol d'effets personnels, d'effraction ou de vol de véhicule.

Art 6 : Les différents parcours empruntent des portions de routes. Sur celles-ci malgré la présence de bénévoles pour assurer la sécurité, chaque participant s'engage à respecter le code de la route.

Art 7 : Chacun sera tenu de respecter l'environnement. Tout abandon de détritrus sur le parcours sera sanctionné par disqualification.

Art 8 : Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

Art 9 : En s'inscrivant à l'une des épreuves, chaque concurrent accepte l'exploitation par l'organisation, des prises de sons, images et photos présent sur la manifestation. Ceci sans limitation ni dans le temps, le support, la quantité ou le mode de diffusion. Les concurrents ont la possibilité de demander la non-publication de leur nom dans les résultats.

Art 10 : Pour participer à la Cap'Tambule (course nocturne), chaque participant devra obligatoirement être équipé d'un éclairage individuel type lampe frontale. Les participants non équipés ne seront pas autorisés à prendre le départ de l'épreuve.

Art 11 : Un justificatif d'identité pourra être demandé pour le retrait des dossards.

La signature du concurrent lors de l'inscription vaut acceptation du présent règlement.

Inscription sur place ou sur [KLIKEGO.COM](https://www.klikego.com)

Inscription sur place majoration de 2€



Vendredi soir

Courses nocturnes

Samedi

Marches nordiques, randonnées, courses enfants et courses à pied nature

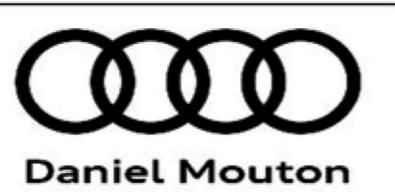


LES VIRADES, C'EST QUOI ?

Une journée de mobilisation contre la mucoviscidose (www.vaincrelamuco.org) pendant laquelle on peut donner son souffle à ceux qui en manquent. Cette journée propose à chacun d'accomplir un effort physique et/ou d'apporter un don personnel et/ou recueilli dans son entourage. Cette belle action est VITALE !



CAFPI %
N°1 des Courtiers
 2 boulevard des Rochers
35500 VITRE



Groupama



PLANCHAIS
 Construire pour durer

INSCRIPTION COURSES JEUNES

NOM et Prénom:

Adresse:

Ville:

Établissement scolaire:

Âge:ans Téléphone :/...../...../...../.....

- 800m 1500m 3000m mixte (nés de 2009 à 2010)
 4500m garçon 3000 m fille (nées de 2007 à 2008)

Nous soussignons M. et/ou Mme autorisons notre enfant à participer au "TRAILMUCO JEUNES" et déchargeons les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident, acceptons l'exploitation par l'organisation, des prises de sons, images et photos prises pendant la manifestation, ceci sans limitation dans le temps, le support, la quantité ou le mode de diffusion. Nous nous engageons à encadrer notre enfant en attente du départ, de rester présents pendant toute la course afin de récupérer à la fin de celle-ci.

Fait le/...../2022 à **SIGNATURE OBLIGATOIRE**

Faire un don

Je fais un don de €

- En espèces Par chèque (règlement différent du trail et à l'ordre de VLM Virade de Vitre)
 Je désire un reçu fiscal (pour réduction d'impôt de 66% du montant, dans la limite de 20% du revenu imposable) et je joins mon adresse postale ou mail au dos du chèque.

À déposer à l'office de tourisme - Place du Général de Gaulle - 35500 VITRÉ ou sur place le jour même

